



HAL
open science

Retour sur la famine au Sahel du début des années 1970 : la construction d'un savoir de crise

Vincent Bonnecase

► **To cite this version:**

Vincent Bonnecase. Retour sur la famine au Sahel du début des années 1970 : la construction d'un savoir de crise. Politique africaine, 2010. halshs-01618924

HAL Id: halshs-01618924

<https://shs.hal.science/halshs-01618924>

Submitted on 18 Oct 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

VINCENT BONNECASE

RETOUR SUR LA FAMINE AU SAHEL DU DÉBUT DES ANNÉES 1970 : LA CONSTRUCTION D'UN SAVOIR DE CRISE

La famine du début des années 1970 en Afrique sahélienne a suscité de multiples études sur la faim et la malnutrition au Sahel, à un moment où ces phénomènes étaient largement sous-estimés par les acteurs institutionnels. Cette brusque production de savoirs a renforcé un effet de crise quand leur enjeu résidait aussi dans la mise en valeur d'un problème alimentaire chronique.

C'est à partir de la famine du début des années 1970, selon les termes du démographe John Cadwell, qu'on se met à parler des « pays sahéliens [...] pour se référer, comme le veut l'usage des Nations unies, au Sénégal, à la Mauritanie, à la Haute-Volta, au Niger et au Tchad, encore qu'à proprement parler, la majeure partie de leurs populations vivent en dehors du Sahel¹ ». Alors que le « Sahel » était jusque-là un terme bioclimatique désignant la zone de transition entre le Sahara et la zone soudanaise, il devient un terme géopolitique désignant un ensemble de pays africains dont l'un des dénominateurs communs est la faim. C'est dans le contexte de la famine qu'un large public découvre, par le biais de la presse internationale et des campagnes humanitaires, que cette partie du monde est affectée par de graves difficultés alimentaires. C'est également dans ce contexte que les institutions de développement font de la sécheresse et de l'alimentation non plus des questions parmi d'autres, mais le problème central de l'Afrique sahélienne². L'effet de découverte paraît même jouer dans le champ scientifique : si la « géographie de la faim » n'accordait qu'une place de second rang au continent africain dans les années 1960³, plusieurs ouvrages concourent à ériger « la faim au Sahel » comme un objet spécifique au milieu des années 1970⁴.

1. J. Cadwell, « La sécheresse dans le Sahel et ses conséquences démographiques », séminaire du Programme africain de l'École des affaires internationales, Carleton University, Ottawa, mars 1975, p. 6.

2. K. Glenzer, « La sécheresse : The Social and Institutional Construction of a Development Problem in the Malian (Soudanese) Sahel, 1900-92 », *Canadian Journal of African Studies*, vol. 36, n° 1, 2002, p. 1-34.

3. Y. Lacoste, *Géographie du sous-développement*, Paris, PUF, 1965, p. 28-29.

4. Voir principalement Comité d'informations Sahel, *Qui se nourrit de la famine en Afrique ?*, Paris, Maspero, 1974 ; J. Copans (dir.), *Sécheresses et famines du Sahel*, Paris, Maspero, 1975, 2 vol. ; D. Dalby et R. Harrison-Church (dir.), *Drought in Africa*, Londres, SOAS, International African Institute, 1977, 2 vol.

Nous nous proposons de revenir ici sur la manière dont se sont construits les savoirs relatifs à l'alimentation des populations sahéliennes au moment de la famine et de montrer comment, dans ce contexte, «la faim au Sahel» s'est imposée comme une évidence. Il y a un décalage entre cette évidence, telle qu'elle peut être rétrospectivement perçue, et l'incertitude qui a d'abord prévalu chez les responsables politiques de l'époque. Ainsi que le retrace Boureima Alpha Gado, la famine «qui éclata en 1972»⁵ est l'une des principales crises alimentaires qu'ait connue l'Afrique sahélienne au XX^e siècle, après les famines de 1912-1914 et de 1931. Mais sur le moment, la simple qualification de la situation ne va pas de soi pour les gouvernements sahéliens, pour les fonctionnaires locaux ou pour les agents des organismes internationaux: ce n'est qu'à partir de l'année 1973 que la notion de «famine» fait véritablement l'objet d'un consensus institutionnel. Certes, cette année est précisément celle qui correspond au pic de la crise au regard des statistiques vivrières, des données épidémiologiques et des indicateurs nutritionnels. Mais elle est aussi celle de la mise en place d'une aide internationale massive⁶, de l'installation de nombreuses organisations non gouvernementales sur les territoires sahéliens⁷ et de l'émergence d'un dispositif régional de suivi de la situation alimentaire dans le cadre du Comité inter-États de lutte contre la sécheresse au Sahel⁸, soit autant d'évolutions qui ont suscité une brusque production de savoirs institutionnels sur la faim dans cette région.

On peut donc se demander si la représentation institutionnelle de la crise comme «crise» n'a pas été renforcée par ces modalités de production des savoirs. Il ne s'agit pas de nier la réalité de la famine, si on considère celle-ci comme une «phase de réduction massive et brutale des niveaux de consommation alimentaire»⁹: nombre de paysans et d'éleveurs sahéliens disent avoir vécu, d'après les premiers entretiens réalisés au milieu des années 1970, «la plus grande catastrophe de leur vie¹⁰». Il s'agit juste de montrer que le caractère catastrophique de cet événement a été, à travers le prisme institutionnel, d'autant plus marqué que les connaissances relatives à l'alimentation ordinaire des populations étaient extrêmement limitées. La soudaine production de

5. B. A. Gado, *Une histoire des famines au Sahel. Étude des grandes crises alimentaires (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 47.

6. J.-D. Naudet, *Vingt ans d'aide au Sahel. Trouver des problèmes aux solutions*, Paris, Éditions de l'OCDE, 1999.

7. B. Brown, J. Tuthill et T. Rowe, *International Disaster Response: The Sahelian Experience*, University of Denver, Graduate School of International Studies, 1976.

8. P. Robinson, «The Political Context of Regional Development in the West African Sahel», *The Journal of Modern African Studies*, vol. 16, n° 4, 1978, p. 579-595.

9. A. Sen, *Poverty and Famine: An Essay on Entitlements and Deprivation*, Oxford, Clarendon Press, 1982, p. 41.

10. D. Laya, *La Sécheresse: interviews d'agriculteurs et d'éleveurs*, Dakar, Idep, 1974, p. 1.

savoirs relatifs à la faim, à partir de 1973, a ainsi pu renforcer cet effet de crise, quand l'enjeu de ces savoirs résidait aussi dans la mise en valeur d'un problème alimentaire chronique.

QUELS PREMIERS SIGNES DE LA CRISE ?

En 1974, Hal Sheets et Roger Morris dénoncent, dans un ouvrage très médiatisé, la lente réaction des gouvernements sahéliens et des organismes internationaux face à la famine qui touche le Sahel¹¹. De fait, les gouvernements sahéliens ont tardé à faire appel à l'aide internationale, ce qui amène John Iliffe à parler de « dissimulation délibérée » pour des raisons de « prestige¹² ». Cette réaction tardive tient cependant d'abord à la nature des savoirs sur lesquels les gouvernements se sont fondés pour juger de la situation. Ces savoirs se caractérisent par leur dimension fortement empirique : alors qu'il existe, au début des années 1970, des indicateurs statistiques supposés donner la mesure de la situation alimentaire dans les pays sahéliens – et, le cas échéant, prévenir une situation de crise –, la perception de la famine par les pouvoirs publics sahéliens repose d'abord sur une accumulation de signes tangibles émanant des populations.

Ce que disent les statistiques vivrières

Les statistiques vivrières constituent le principal indicateur utilisé au début des années 1970 pour évaluer les niveaux d'alimentation des populations sahéliennes, comme c'était déjà le cas sous la période coloniale¹³. Pareil critère d'évaluation est étroitement lié aux priorités alors affichées en termes de politique alimentaire, que ce soit à l'échelle nationale ou internationale, l'objectif essentiel résidant dans l'augmentation de la production vivrière¹⁴. Or l'aptitude de ces statistiques à circonscrire l'état nutritionnel des populations paraît limitée : en 1973, elles ont davantage confirmé rétrospectivement l'existence d'une crise qu'elles n'ont permis de la prévenir.

11. H. Sheets et R. Morris, *Disaster in the Desert: Failures of International Relief in the West African Drought*, Washington, Carnegie Endowment for International Peace, 1974.

12. J. Iliffe, *The African Poor. A History*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987, p. 255-256.

13. V. Bonnacase, « Avoir faim en Afrique occidentale française. Représentations et investigations coloniales (1920-1960) », *Revue d'histoire des sciences humaines*, n° 21, 2009, p. 151-174.

14. P. Janin, *L'Insécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest. Cadres politiques et options techniques pour l'action*, Dakar, IRD, 2008, p. 9.

L'essentiel des données vivrières des pays sahéliens provient alors des services nationaux de l'Agriculture. Ceux-ci établissent chaque année un bilan des récoltes qui, outre sa finalité de surveillance alimentaire, s'inscrit dans le cadre plus global de l'évaluation des richesses nationales et du développement économique. Si la précision de ces bilans céréaliers semble témoigner d'une forte maîtrise de la situation alimentaire, elle est en fait largement aléatoire au regard de la manière dont les chiffres sont établis. Ils reposent en effet sur les déclarations des agents locaux de l'Agriculture, chargés de mesurer chaque année l'extension des cultures dans leur circonscription. Les données spatiales sont ensuite centralisées au ministère de l'Agriculture où leur est appliqué un coefficient de rendement moyen, fonction de la pluviométrie annuelle. Ces évaluations sont loin d'être systématiquement réactualisées, ainsi que le montre le report courant, dans une même circonscription, des mêmes chiffres d'une année à l'autre : le chiffre précédent tend à faire jurisprudence pour un même agent agricole, à tel point qu'une brusque fluctuation annuelle traduit parfois non pas une évolution de la production mais un changement d'agent¹⁵.

Il existe peu de données alternatives à ces estimations nationales. Les principales d'entre elles remontent au début des années 1960. L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) lançait alors son deuxième programme décennal de recensement agricole, lequel était le premier à toucher les pays francophones d'Afrique de l'Ouest¹⁶. Pour les gouvernements africains, ce programme financé par des fonds internationaux offrait le moyen de faire le bilan des ressources nationales dans le contexte des indépendances et du lancement des premiers plans de développement. Les investigations étaient confiées à des agents de l'Insee et à des sociétés d'études privées. Il s'agissait alors d'opérer non plus à partir des déclarations des agents locaux de l'Agriculture, mais à partir de sondages directement réalisés auprès des agriculteurs. Or, à l'époque, l'extrême amplitude des données d'une source à l'autre témoignait déjà d'une forte incertitude quant à l'état de la production vivrière en Afrique de l'Ouest.

Si on prend l'exemple du Niger, on dispose pour l'année 1960 de trois sources différentes, l'une émanant du ministère de l'Agriculture, la deuxième de l'Insee et, la dernière, de la Société d'étude pour le développement économique et social (Sedes¹⁷). En ne tenant compte que du mil et du sorgho,

15. V. Bonnecase, *Pauvreté au Sahel. La construction des savoirs sur les niveaux de vie au Burkina Faso, au Mali et au Niger (1945-1974)*, thèse de doctorat d'histoire, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 2008, p. 244-245.

16. FAO, *Rapport sur le recensement mondial de l'agriculture de 1960. Analyse des résultats du recensement et comparaison sur le plan international*, Rome, 1971.

17. La Sedes est un bureau d'études créé en 1958 et spécialisé dans les questions de développement en Afrique francophone.

principales productions vivrières du pays, l'évaluation la plus haute, avancée par le ministère, excède de deux tiers l'estimation la plus basse, fournie par la Sedes¹⁸. Quant à l'enquête de l'Insee, son responsable, Louis Marciniak, estime à son terme que le « plan de sondage n'a pas toujours été respecté », que des « surfaces ont été sous-estimées », que des « cultures ont été mal renseignées » et que les « rendements n'ont pas été réellement mesurés », ce qui doit finalement amener à « utiliser les résultats avec quelques précautions¹⁹ ».

Les fonctionnaires internationaux de la FAO ne sont pas davantage dupes de la fiabilité de ces statistiques vivrières. Dans l'« Enquête sur l'Afrique » où, en 1962, sont synthétisées les données produites sur le continent dans le cadre du « recensement mondial de l'agriculture », les auteurs prennent soin de préciser que les « statistiques [...] sont rudimentaires et n'offrent que des garanties d'exactitude insuffisantes, [...] vu le peu de valeur des chiffres estimatifs de la production dont on se sert pour établir les bilans des disponibilités alimentaires²⁰ ». Mais quelle que soit l'incertitude des chiffres, ceux-ci n'en dessinent pas moins une réalité relativement admise dans les années 1960, malgré l'existence de voix discordantes²¹ : le fait que la plupart des pays africains sont autosuffisants sur le plan alimentaire. D'après les données de la FAO, l'Afrique subsaharienne passe d'un apport énergétique moyen de 2 120 calories par jour et par habitant en 1961 à 2 190 calories en 1971, soit mieux que l'Inde, l'Extrême Orient et les pays asiatiques à économie planifiée²².

Pareille appréciation est brutalement mise en cause au début des années 1970. Si les statistiques vivrières signalent à partir de 1968, dans l'ensemble des pays sahéliens, un fléchissement de la production corrélatif à la baisse des précipitations²³, ce n'est qu'au cours de l'année 1973 qu'elles s'effondrent véritablement. Cet effondrement se fait toutefois en plusieurs temps, comme si les chiffres étaient revisités à la lumière d'autres éléments que les données transmises au départ par les agents locaux de l'Agriculture. Au Mali, le déficit céréalier, d'abord évalué à 130 000 tonnes en janvier, est réévalué à 260 000 tonnes en avril et à 300 000 tonnes en mai²⁴. En Haute-Volta, certaines

18. Sedes, *Les Produits vivriers au Niger. Les mils et les sorghos*, Niamey, 1963 ; Insee, *Enquête agricole au Niger. 1960-1961*, Paris, 1970.

19. Insee, *Enquête...*, *op. cit.*

20. FAO, *Enquête de la FAO sur l'Afrique. Rapport sur les possibilités de développement rural de l'Afrique en fonction du progrès économique et social*, Rome, 1962.

21. En particulier R. Dumont, *Nous allons à la famine*, Paris, Seuil, 1966.

22. FAO, *La Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture*, Rome, 1974.

23. Sur le lien entre pluviométrie et production vivrière, voir E. Bernus et G. Savonnet, « Les problèmes de la sécheresse en Afrique de l'Ouest », *Présence africaine*, n° 88, 1973, p. 113-138.

24. T. Brun et V. Kovess, « Situation alimentaire des populations nomades du Sahel durant la sécheresse. Études de cas et réflexions », *Cahiers de nutrition et de diététique*, vol. 9, n° 2, 1974, p. 120.

estimations évaluent le déficit céréalier à 30 000 tonnes, d'autres à 330 000 tonnes, de telle sorte que, selon les termes d'un coopérant français, « aucun chiffre précis ne peut être sérieusement avancé²⁵ ». Au Niger, les premières estimations des agents locaux de l'Agriculture apparaissent vite « trop optimistes²⁶ » et « dépassés par la triste réalité²⁷ » aux préfets, dont beaucoup entreprennent de les revisiter à la demande du ministère de l'Intérieur.

Or cette année 1973 est précisément celle qui voit se déployer une aide internationale d'envergure pour faire face à la famine, après que les chefs de gouvernement sénégalais, mauritanien, malien, voltaïque, nigérien et tchadien ont lancé un appel conjoint, le 26 mars, pour que « le Sahel soit déclaré sinistré par la communauté internationale²⁸ ». Sans parler d'instrumentalisation systématique des chiffres, ceux-ci ont dans ce contexte une finalité éminemment pratique : ils expriment un besoin auprès des bailleurs internationaux. Revisiter les statistiques vivrières à la baisse comme c'est le cas au Mali, c'est tirer vers le haut l'aide alimentaire. La production de ces chiffres est ainsi l'objet de véritables négociations, au milieu de l'année 1973, entre les gouvernements sahéliens et la direction de la FAO supposée coordonner les secours²⁹. Lorsqu'en août 1973, Marcel Ganzin, directeur de la Division des politiques alimentaires et de la nutrition de la FAO, tire un bilan de l'aide nécessaire, il revoit systématiquement à la baisse l'évaluation des besoins céréaliers établie par les gouvernements sahéliens. Cette relecture est justifiée par le « danger » que représente l'introduction d'une « quantité excessive de céréales étrangères dans des pays vivant essentiellement de l'agriculture », vu l'effet dissuasif qu'une telle introduction aurait sur les producteurs locaux³⁰. Dans un contexte de forte incertitude de l'information vivrière, les statistiques n'ont finalement pas tant pour fonction d'évaluer l'ampleur de la crise que de peser sur les mesures prises pour y faire face.

Aujourd'hui, lorsqu'on regarde l'évolution de la production vivrière telle qu'elle peut être retracée dans les séries longues des services statistiques des pays sahéliens, la crise du début des années 1970 apparaît évidente : des courbes bien lisses font apparaître une diminution à partir de 1968,

25. Ministère de la Coopération, République française, *Inflation et sécheresse en Haute-Volta*, Paris, 1974.

26. Archives nationales du Niger (ANN), 86MI/1R6.12, lettre du préfet de Niamey au ministre de l'Intérieur, 26 octobre 1973.

27. ANN, 86MI/1R6.12, lettre du préfet de Dosso au ministre de l'Intérieur, 9 octobre 1973.

28. Comité d'aide et de développement de l'OCDE, *Aide au développement. Efforts et politiques poursuivis par les membres du CAD. Examen 1974*, Paris, 1974.

29. B. Brown, J. Tuthill et T. Rowe, *International Disaster Response...*, op. cit.

30. Archives nationales du Burkina Faso (ANBF), 9V326, CILSS/FAO, *Rapport sur la situation nutritionnelle dans le Sahel affecté par la sécheresse*, Rome, 1973.

un pic négatif en 1973 et une inversion de tendance à partir de 1975. Cette « évidence » n'a cependant pas été perçue comme telle par les acteurs institutionnels au moment où les chiffres étaient établis. Alors que les statistiques vivrières font souvent autorité pour décrire rétrospectivement, faute de données alternatives, l'évolution de la situation alimentaire dans les pays africains, elles ne sont pas toujours prises au sérieux, dans leur fonction descriptive, par leurs contemporains.

Ce que montrent les déplacés

Affirmer que les statistiques vivrières ne disent pas ce qu'elles sont supposées dire ne signifie pas que les agents des États sahéliens n'ont nulle connaissance de la situation alimentaire dans leur circonscription d'exercice. Plus que par des indicateurs chiffrés, cette connaissance apparaît cependant informée par des signes empiriques émanant des populations victimes de difficultés alimentaires et, plus particulièrement, par leurs déplacements. Ces populations ont, en cela, un rôle actif dans la constitution d'un savoir pratique sur la famine.

Pour reprendre les termes de Raymond Scheyven, président du Conseil économique et social des Nations unies, « les gouvernements [sahéliens] ont sous-estimé les effets de la crise et ne se sont rendu compte de la gravité de la situation qu'au fur et à mesure que les populations nomades ou paysannes ont reflué vers les villes³¹ ». Deux types de mouvements sont ainsi signalés par les préfets et sous-préfets des pays sahéliens. Le premier est celui des populations rurales vers les villes. Pareille migration est, sous une forme saisonnière, assez habituelle : nombre de jeunes ruraux rejoignent chaque année les villes, une fois les travaux agricoles achevés, pour y trouver un complément de revenu. Fin 1972, il est cependant question de déplacements massifs de personnes qui, « n'ayant rien récolté dans leurs champs », en sont « réduites à aller chercher des denrées dans les villes ou les centres ruraux³² ». Le deuxième type de mouvements est celui des populations nomades vers le sud. En Haute-Volta, les autorités préfectorales signalent ainsi en juillet 1972 des mouvements d'éleveurs en deçà du treizième parallèle, « ce qui ne se

31. R. de Montvalon, « Éléments d'un journal de la sécheresse », *Cahiers de nutrition et de diététique*, vol. 9, n° 2, 1974, p. 106.

32. ANBF, 9V939, mission CEA/Unicef, *Enquête multinationale sur les mouvements de population des pays du Sahel affectés par la sécheresse (26 janvier-14 avril 1974)*, New York, 1974.

fait jamais³³». Au Mali, des Touaregs de la région de Gao passent la frontière en décembre 1972 pour suivre le cours du fleuve Niger en direction de Niamey³⁴.

Ces mouvements de populations donnent une image palpable de la famine, dans les villes mais aussi dans les grands centres ruraux. Au nord, à partir de la fin de l'année 1972, les populations nomades, d'abord regroupées près des puits, installent leurs campements autour des postes administratifs pour y demander des secours. Tombouctou se remplit de réfugiés, campant dans les rues et y exerçant de multiples petits métiers³⁵. En 1973, l'effet de ces déplacements se fait plus nettement ressentir dans les villes du sud. À Niamey, la présence de Touaregs maliens, d'abord ignorée, devient une source d'inquiétudes pour les autorités municipales au début de l'année³⁶. À Ouagadougou, le préfet signale en juin l'arrivée de «réfugiés bellahs» dans la préfecture, une cinquantaine de familles venues de Ouadalan se présentant devant la mairie pour y solliciter des secours³⁷. À Nouakchott, une zone de baraquements et de tentes se dresse autour de la ville où les réfugiés viennent chercher le soutien de l'administration³⁸. Outre par la demande de secours, l'arrivée des nouveaux venus se traduit par des tensions sociales, préfets et maires signalant une recrudescence du «vagabondage», de la «prostitution» et de la «délinquance juvénile³⁹». Ces phénomènes – et surtout leur perception par les autorités municipales comme un problème global associé à la ville – ne sont pas nouveaux⁴⁰, mais tendent à se développer dans le contexte de la famine.

Cette crainte des tensions, mais aussi des épidémies, amène les autorités administratives des pays sahéliens à rassembler les déplacés dans des camps au cours de l'année 1973. Il s'agit de limiter les contacts avec les populations locales, mais aussi de rationaliser l'administration des secours. Les déplacés deviennent ainsi des «réfugiés» dans le vocabulaire officiel des administrations sahéliennes et des agences internationales. En avril, les nomades maliens arrivés à Niamey sont regroupés à la demande du président Diori Hamani dans un lieu appelé Lazaret⁴¹. Le camp de Lazaret, situé à 9 km de la capitale,

33. *Ibid.*

34. ANN, 86MI/1R72, rapport du préfet de Niamey au ministre de l'Intérieur sur les conséquences économiques et sociales de la sécheresse, septembre 1973.

35. T. Brun et V. Kovess, «Situation alimentaire...», art. cit., p. 121.

36. ANN, 86MI/1R72, rapport du préfet de Niamey..., doc. cit.

37. ANBF, 9V939, mission CEA/Unicef, *Enquête multinationale...*, doc. cit.

38. C. Toupet, «La grande sécheresse en Mauritanie», in D. Dalby et R. Harrison-Church (dir.), *Drought in Africa...*, op. cit., p. 111.

39. V. Bonnecase, *Pauvreté au Sahel...*, op. cit., p. 356-357.

40. L. Fourchard, «Lagos and the Invention of Juvenile Delinquency in Nigeria, 1920-1960», *Journal of African History*, vol. 47, n° 1, 2006, p. 115-137.

41. ANBF, 9V939, mission CEA/Unicef, *Enquête multinationale...*, doc. cit.

sur la route de Ouallam, devient rapidement le plus grand camp de réfugiés d'Afrique sahélienne. Le même phénomène se produit à Agadez, à Tombouctou, à Gao, à Nouakchott, mais aussi aux alentours de plus petites villes telles que Dori ou Gorom-Gorom en Haute-Volta et de centres ruraux tels que Kabara ou Toya au Mali⁴².

Ce sont ces camps de réfugiés qui cristallisent toutes les représentations de la famine telles qu'elles se diffusent à l'étranger. Ils font l'objet de plusieurs études, la première étant menée en juillet-août 1973 par Thierry Brun et Vivianne Kovess dans les camps d'Agadès, de Tombouctou et de Gao. Les auteurs décrivent les réfugiés comme des « formes humaines décharnées qui évoquent immédiatement les camps de concentration » avec des « enfants aux membres frêles qui promènent leurs ventres énormes [...] et dont les articulations forment des reliefs anguleux de vieillards⁴³ ». Les camps suscitent des rapports tout aussi alarmistes d'organisations internationales. En janvier 1974, un rapport de l'Unicef les décrit comme des lieux où « les réfugiés se disputent avec les porcs les feuilles, les tiges et les racines [...] pour s'en nourrir » et où « les survivants sont des squelettes ambulants dont la vue ne manque pas de vous faire mal au cœur⁴⁴ ». Pareilles images, tout en remplissant une fonction d'alerte, ne sont pas sans faire montre d'un certain sensationnalisme. Jacques Bugnicourt parle à ce propos d'un « processus de peau-rougissement des réfugiés⁴⁵ », tandis que Patrice Sawadogo dénonce le « goût de l'exotisme et du sensationnel des touristes étrangers venant visiter les camps⁴⁶ ».

De fait, les camps donnent l'image d'une grande pauvreté, même si elle n'est pas représentative de la situation dans laquelle vit l'ensemble des populations sahéliennes. Selon les termes de Raymond Gervais, ils livrent « un agrandi sur un phénomène bien plus qu'une photographie de groupe⁴⁷ ». L'état de santé des réfugiés est d'autant plus mauvais qu'il s'est dégradé au cours des déplacements et que la concentration dans un petit espace favorise la diffusion des maladies épidémiques. Les logements sont partiellement constitués de matériaux de récupération. À Lazaret, une partie des habitations est faite de nattes achetées par la Mission catholique tandis que l'autre repose sur l'emploi de cartons, de chiffons ou d'autres éléments récupérés par les

42. ANBF, 9V326, CILSS/FAO, *Rapport sur la situation nutritionnelle...*, doc. cit.

43. T. Brun et V. Kovess, « Situation alimentaire... », art. cit., p. 122.

44. ANBF, 9V939, mission CEA/Unicef, *Enquête multinationale...*, doc. cit.

45. J. Bugnicourt, *Un peuple privé de son environnement*, Dakar, Idep-Unep-Sida, 1974, p. 144.

46. P. Sawadogo, *Enquête sur les nomades refoulés par la sécheresse. Zone de Maradi et de Dakoro*, juin 1974, Dakar, Idep-Unep-Sida, 1975.

47. R. Gervais, *Les Conséquences démographiques de la sécheresse au Sahel : le cas du Niger de 1969 à 1974*, mémoire de maîtrise en démographie, Université de Montréal, 1981, p. 101-102.

réfugiés dans les rues de la capitale⁴⁸. À Maradi, des « habitations de fortune d'une hauteur inférieure à la taille d'homme et d'une largeur de trois à quatre mètres abritent parfois six à huit personnes vivant entassées les unes sur les autres⁴⁹ ». Les biens dont disposent les déplacés se réduisent souvent à des nattes et des couvertures. D'après l'enquête de Patrice Sawadogo réalisée en juin 1974 dans le camp de Dakoro, un tiers des déplacés n'ont ni l'une ni l'autre et dorment à même le sol⁵⁰. Les proportions sont similaires à Lazaret où Jacques Bugnicourt note en août 1974 que seul un tiers des réfugiés a un canari où conserver l'eau, un cinquième disposant d'une marmite et un sixième d'un bagage avec des outils et des vêtements⁵¹.

Les camps sont cependant autre chose que les simples réceptacles de miséreux victimes de la famine et secourus par les pouvoirs publics. Les populations qui y vivent ont un rôle actif dans leur constitution. Loin de n'être que « des endroits où sont placés des indigents », les camps sont aussi, d'après les termes de John Cadwell, « des objectifs de migration choisis délibérément [...] comme la meilleure option disponible⁵² ». La mobilité des réfugiés d'un camp à l'autre, en fonction des secours qui y sont alloués, traduit cette dimension tactique. Le camp de Tahoua, au Niger, qui compte environ 7500 réfugiés en décembre 1973 n'en compte plus que 1000 en février 1974, après que le préfet a décidé d'y suspendre l'allocation des secours. Dans le même temps, le camp de Maradi passe de 12000 à 20000 réfugiés, cette augmentation étant partiellement due à l'arrivée de populations venues du camp de Tahoua⁵³. De même, les incessantes oscillations de population enregistrées au camp de Lazaret traduisent la manière dont les réfugiés s'adaptent aux opérations de recensement, lesquelles conditionnent le montant des secours alloués : pour maximaliser les secours, il faut être au camp le jour du passage du recenseur⁵⁴.

Les populations déplacées interviennent également dans la gestion même des camps. Au nord, lorsque l'éloignement des camps rend difficile leur couverture par des autorités administratives, des « comités de distribution » composés de réfugiés sont constitués à la demande des autorités préfectorales. Ils ont pour fonction de contrôler le volume de vivres distribué à chaque famille, d'évaluer le nombre de rationnaires et d'arbitrer les conflits éventuels⁵⁵.

48. J. Bugnicourt, *Un peuple privé...*, op. cit., p. 103.

49. ANBF, 9V939, mission CEA/Unicef, *Enquête multinationale...*, doc. cit.

50. P. Sawadogo, *Enquête sur les nomades...*, op. cit., p. 157.

51. J. Bugnicourt, *Un peuple privé...*, op. cit., p. 104-105.

52. J. Cadwell, « La sécheresse dans le Sahel... », art. cit., p. 38.

53. ANBF, 9V939, mission CEA/Unicef, *Enquête multinationale...*, doc. cit.

54. P. Sawadogo, *Enquête sur les nomades...*, op. cit., p. 26-27.

55. ANBF, 9V939, mission CEA/Unicef, *Enquête multinationale...*, doc. cit.

Plus au sud, les autorités préfectorales confient le plus souvent la gestion des secours à des organisations caritatives. Mais les faibles moyens dont celles-ci disposent ne permettent d'assurer qu'une faible emprise sur les réfugiés. Dans le camp de Lazaret, officiellement géré par la Mission catholique de Niamey, les réfugiés reconnaissent en fait des chefs qui participent à la distribution des secours et au maintien de l'ordre. Chaque quartier du camp, nommé selon l'origine géographique des réfugiés, reproduit l'ordre social qui préexistait dans la zone de départ⁵⁶. L'emprise institutionnelle est tout aussi faible sur le camp d'Ayorou, près de Tillabéry, conjointement géré par la Croix rouge nigérienne et Caritas. Cette double gestion profite aux réfugiés qui peuvent jouer sur la concurrence entre les deux organisations pour recevoir des secours à la fois de l'une et de l'autre⁵⁷.

Ainsi, les populations déplacées ont eu, plus que les indicateurs statistiques, un rôle décisif dans la visibilisation de la famine. D'une part, leur concentration dans des camps a cristallisé des images palpables de corps souffrants, lesquelles ont concouru à faire de la faim, au moins temporairement, un « intolérable »⁵⁸. D'autre part, les populations déplacées, loin de ne faire que subir la famine, ont eu un rôle actif d'interpellation des pouvoirs publics. Si elles ont parfois sciemment rejoint les camps, c'est parce qu'elles étaient « convaincues qu'elles avaient droit aux secours⁵⁹ ». Ces phénomènes de déplacements ont finalement rappelé les administrations sahéliennes à l'une de leurs fonctions légitimatrices : celle d'assurer la subsistance de leurs administrés⁶⁰.

QUELLE MESURE DU DÉSASTRE ?

Une fois la famine institutionnellement reconnue comme telle, des investigations nutritionnelles et médicales sont menées dans les territoires affectés, sous l'égide des services nationaux de santé et d'organisations

56. V. Du Bois, *The Drought in Niger. Part III: The Flight of the Malien Tuareg*, New York, American Universities Field Staff, 1974, p. 7.

57. ANN, lettre du chargé de programme du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés au directeur des Affaires consulaires du ministère des Affaires étrangères du Niger, 21 septembre 1974.

58. Sur l'histoire des intolérables contemporains et de leurs limites fluctuantes, voir D. Fassin et P. Bourdelais (dir.), *Les Constructions de l'intolérable. Études d'anthropologie et d'histoire sur les frontières de l'espace moral*, Paris, La Découverte, 2005.

59. J. Cadwell, « La sécheresse dans le Sahel... », art. cit., p. 73.

60. V. Bonnacase, « Faim et mobilisations sociales au Niger dans les années 1970 et 1980 : une éthique de la subsistance? », *Genèses*, n° 81, à paraître en décembre 2010.

internationales. Elles ont une finalité éminemment pratique, visant non seulement à évaluer l'ampleur du désastre, mais aussi à mobiliser des ressources pour y faire face, alors que l'aide alimentaire internationale, quoiqu'en pleine expansion depuis les années 1950, touche encore relativement peu les pays sahéliens⁶¹. Dans ce contexte, les investigations menées en Afrique sahélienne au cours de l'année 1973 ne visent pas tant à délivrer des données fiables qu'à produire des données efficaces : il s'agit de montrer la gravité de la situation nutritionnelle et les risques d'une catastrophe sanitaire alors que des secours d'urgence commencent tout juste à se mettre en place. Les savoirs qui se constituent sur la famine participent en cela à la mise en forme de la crise : en exacerbant l'importance des problèmes alimentaires sur les territoires sahéliens, ils mettent en exergue un phénomène qui, en dépit de ses proportions inhabituelles, n'est pas nouveau. C'est le savoir produit sur le phénomène qui est véritablement nouveau et qui participe à la construction de la « faim au Sahel » comme problème prioritaire de santé publique⁶².

Le développement d'une recherche nutritionnelle

Les premières grandes études portant sur l'impact nutritionnel de la sécheresse en Afrique sahélienne datent de 1973. Si de nombreux rapports internationaux sont écrits sur la question cette année-là, rares sont ceux qui reposent sur des données de première main : ils se réfèrent tous aux mêmes enquêtes de référence, constituant en cela « une littérature à la fois très abondante et limitée [dont] le principal caractère [...] est la répétitivité⁶³ ». Ces enquêtes ont pour point commun de partir du postulat d'une brusque dégradation de la situation alimentaire dans le contexte de la sécheresse. Elles sont en même temps incapables d'évaluer ce qu'aurait dû être l'alimentation des populations sahéliennes dans des conditions climatiques habituelles, faute de recherches équivalentes menées avant que la famine ne se manifeste.

Les précédents, en matière de recherche nutritionnelle, remontent presque tous à la fin de la période coloniale. Une première série d'investigations avait été initiée par l'Organisme d'enquête pour l'étude anthropologique des populations indigènes de l'AOF (alimentation et nutrition), créé en mai 1946 pour satisfaire les nouvelles demandes onusiennes sur l'évaluation des

61. FAO, *L'Aide alimentaire en chiffres*, Rome, 1984.

62. Sur la construction des problèmes de santé publique, voir D. Fassin, *Faire de la santé publique*, Rennes, Éditions de l'ENSP, 2005.

63. C. Messiant, « Bibliographie », in J. Copans (dir.), *Sécheresses et famines...*, op. cit., vol. 2, p. 120.

conditions de vie dans les colonies. Il fut remplacé en août 1953 par l'Organisme de recherches sur l'alimentation et la nutrition en Afrique, sous l'égide duquel furent menées les premières mesures de la ration calorique sur des échantillons probabilistes en Afrique de l'Ouest francophone. Dans les années 1960, enfin, quelques enquêtes furent également menées par des chercheurs de l'Insee et de l'Office de la recherche scientifique et technique outre-mer dans le cadre d'études plus générales sur la consommation des ménages⁶⁴.

Ce corpus, tout en démontrant la présence de problèmes nutritionnels dans les zones étudiées, ne permettait pas pour autant d'attester l'existence d'une sous-alimentation globale. Les matériaux empiriques sur lesquels reposaient les enquêtes amenaient en outre à les utiliser avec prudence. Pour ne prendre que l'exemple de la zone nomade, principalement touchée par la sécheresse au début des années 1970, les seules données disponibles avant 1973 émanent d'une étude réalisée en 1965 sur 67 chefs de famille interrogés et observés chacun pendant trois jours. Les responsables de l'étude, Rémy Clairin et Fernand Ganon, indiquent à son terme que « les difficultés ont été grandes, les tâtonnements nombreux et les méthodes [...] sans cesse révisées », notamment parce que « la présence d'un hôte, en l'occurrence l'enquêteur, bouleversait totalement les habitudes des ménages ». Si les rations calculées, comprises entre 1850 et 2900 calories par jour et par adulte, apparaissent « plausibles » aux enquêteurs, ceux-ci précisent bien qu'on « ne saurait affirmer qu'ils sont absolument exacts⁶⁵ ».

Le savoir nutritionnel établi en 1973 est donc véritablement nouveau au regard de ces précédents. Trois études menées au cours de l'année font ainsi référence. La première est menée en juillet par Julius Holt et John Seaman pour le compte de l'ONG Save the Children. Elle repose sur l'étude de dix-sept villages situés au nord de la Haute-Volta⁶⁶. La deuxième est menée par Thierry Brun et Vivianne Kovess en juillet et août dans les camps de réfugiés des régions d'Agadès, de Tombouctou et de Gao, dans le cadre d'une mission financée par le Fonds européen pour le développement⁶⁷. La troisième, par la suite la plus abondamment citée, émane du Center for Disease Control d'Atlanta, principal centre de recherche épidémiologique des États-Unis. Cette enquête évalue la situation nutritionnelle en Mauritanie, au Niger, en Haute-Volta et au Mali à partir de l'examen, effectué de juillet à septembre, de

64. Sur ces enquêtes, voir V. Bonnacase, « Avoir faim en Afrique occidentale française... », art. cit.

65. Mission économique et pastorale, *Enquête démographique et économique en milieu nomade. Généralités, méthodologie*, Paris, Insee/Sedes, 1966.

66. J. Holt et J. Seaman, « An Inquiry into the Drought Situation in Upper Volta », *The Lancet*, vol. II, 1973, p. 774-778.

67. T. Brun et V. Kovess, « Situation alimentaire... », art. cit., p. 119-127.

3500 enfants issus de villages ou de campements nomades⁶⁸. À ces trois enquêtes, on peut ajouter le rapport sur la situation nutritionnelle dans le Sahel, écrit en août par Marcel Ganzin pour la FAO. Il ne comporte pas de recherches originales mais fait la synthèse de différentes enquêtes sur la consommation alimentaire et l'état sanitaire des populations, menées dans la première partie de l'année par les services de santé des pays sahéliens⁶⁹.

Ce dernier rapport est exemplaire de la difficulté à mesurer le caractère catastrophique de la situation dans le contexte de la sécheresse. Pour chaque pays sahélien, Marcel Ganzin s'interroge sur la « couverture des besoins caloriques et des besoins protéiques dans les conditions normales et habituelles⁷⁰ ». Il mobilise pour cela les savoirs produits « hors crise » sur les niveaux d'alimentation des populations sahéliennes. Une partie des savoirs invoqués remonte à la fin de la période coloniale, comme au Mali où Marcel Ganzin reprend des niveaux de ration calculés en 1957 dans la boucle du Niger⁷¹. Une autre partie est issue des investigations sur la consommation des ménages menées par l'Insee après l'indépendance. Mais il arrive que ces investigations reprennent elles-mêmes des données plus anciennes, comme en Haute-Volta où l'Enquête sur les budgets et la consommation des ménages effectuée en 1963 réutilise les niveaux de ration calculés plus de douze ans plus tôt par l'Organisme de recherche sur l'alimentation et la nutrition en Afrique⁷². Les chiffres calculés au début des années 1950 ont ainsi traversé plusieurs études pour devenir, dans un rapport de la FAO datant de 1973, les niveaux de ration calorique « habituels » des populations voltaïques.

Cette difficulté à se référer à une norme antérieure à la sécheresse apparaît plus patente encore lorsque les enquêteurs appuient leurs recherches sur des critères cliniques. C'est le cas de l'essentiel des enquêtes nutritionnelles menées à partir de 1973 : elles consistent à examiner un échantillon d'enfants pour y relever le rapport poids-taille ou un ensemble de données biométriques et de les rapporter à des normes standard. Or, d'une part, cette notion de « norme standard » est extrêmement volatile : outre que les résultats peuvent considérablement évoluer selon qu'on choisit tel ou tel critère biométrique, les

68. CDC, *Nutritional Surveillance in Drought Affected Areas of West Africa (Mali, Mauritania, Niger, Upper Volta)*, Atlanta, 1973.

69. ANBF, 9V326, CILSS/FAO, *Rapport sur la situation nutritionnelle...*, doc. cit.

70. *Ibid.*

71. Mission socio-économique du Soudan, *L'Alimentation des populations rurales du delta vif du Niger et de l'Office du Niger, 1956-1958*, Paris, Insee, 1961.

72. Direction de la statistique et de la mécanographie de la Haute-Volta, *Enquête budget consommation 1963-1964*, Paris, Insee, 1966 ; A. Serre, *Aspects alimentaires et nutritionnels de la Haute-Volta Est*, Dakar, Orana, 1952.

indicateurs utilisés – le taux de dénutrition qui mesure une insuffisance quantitative et le taux de malnutrition protéino-énergétique qui mesure à la fois une insuffisance qualitative et quantitative – sont eux-mêmes tributaires de définitions sans cesse revisitées par les nutritionnistes⁷³. D'autre part, ces enquêtes sont sans précédent en Afrique sahélienne. Au Niger, la première enquête nationale de ce type est menée entre janvier et avril 1973 à la demande du ministre de la Santé publique, Amadou Mossi. Selon le critère poids-âge, plus de 50 % des 3 000 enfants examinés dans les centres de protection maternelle et infantile apparaissent dénutris et plus de 20 % sévèrement dénutris⁷⁴. Les autorités médicales du Niger en concluent à un état courant de sous-alimentation chez les enfants nigériens, « sans savoir, faute d'étude antérieure, si cet état est "habituel" chez les enfants de cet âge ou aggravé par les années de pénurie alimentaire⁷⁵ ».

La question du degré d'anormalité de la situation fait également débat si on se réfère aux autres études nutritionnelles menées au cours de l'année 1973. L'étude de Save the Children qui porte sur le nord de la Haute-Volta, soit sur la partie la plus aride du pays alors considéré comme le moins bien nourri des pays sahéliens, relève des « niveaux nutritionnels similaires à ceux constatés en d'autres endroits et à d'autres dates dans d'autres parties de l'Afrique tropicale⁷⁶ ». Les taux de dénutrition sévère, compris entre 2 et 10 % selon le critère biométrique retenu, semblent « contredire la vue que l'on a d'enfants maigres comme un clou et aux côtes saillantes », d'après les termes de John Cadwell⁷⁷. L'étude réalisée par le Center for Disease Control, quant à elle, établit des taux de dénutrition qui, quoique s'élevant à 17 %, restent en deçà des premiers chiffres avancés au début de l'année par les gouvernements sahéliens. Des régions officiellement déclarées « sinistrées » par le gouvernement malien présentent ainsi des taux de dénutrition « insignifiants⁷⁸ ». C'est finalement à travers l'étude de Thierry Brun et Vivianne Kovess que la situation apparaît de loin la plus grave puisque près de 80 % des enfants de moins de cinq ans présentent des signes de malnutrition dans le camp de Tombouctou tandis que la ration quotidienne des adultes ne couvre en

73. A. Froment, « Nutrition et anthropobiologie », *Revue Tiers Monde*, vol. 33, n° 132, 1992, p. 835-847.

74. D'après l'indice Stuart-Meredith, la dénutrition est jugée « sévère » lorsque le poids de l'enfant représente moins de 80 % du poids requis d'après la taille.

75. Ministère de la Santé publique et des Affaires sociales, République du Niger, *Rapport sur la situation nutritionnelle des jeunes enfants au Niger en 1974. Comparaison avec 1973*, Niamey, 1975.

76. J. Holt et J. Seaman, « An Inquiry... », art. cit., p. 777.

77. J. Cadwell, « La sécheresse dans le Sahel... », art. cit., p. 15.

78. CDC, *Nutritional Surveillance...*, op. cit.

moyenne que 40 % des besoins caloriques⁷⁹. Ces données concernent cependant les réfugiés, dont chacun s'accorde à dire qu'ils concentrent les symptômes les plus aigus de dénutrition.

Globalement, le constat d'une faim répandue en Afrique sahélienne apparaît bien établi à l'issue de l'année 1973, même si son ampleur diverge d'une étude à l'autre. La question reste cependant de savoir à quel point ce problème est lié à la sécheresse. Si nul ne conteste que l'état de dénutrition mesuré en 1973 est plus grave qu'à l'accoutumée, personne n'est en mesure de préciser dans quelle proportion, la situation antérieure apparaissant rétrospectivement comme très mal connue.

Les morts de la famine

On retrouve la même forme d'incertitude en matière de savoir démographique. En 1973, la question du nombre de morts de la famine occupe une place centrale pour juger de la gravité de la crise. Alors que cette dernière n'est pas encore résorbée, les chiffres n'ont pas seulement une fonction descriptive : ils peuvent justifier une action – par exemple, celle que les organisations internationales auraient menée pour éviter le pire – ou au contraire la dénoncer comme insuffisante. Mais quelles que soient les divergences, chacun s'accorde sur la difficulté à prendre la mesure de la situation.

La plus élevée des estimations produites dans la première partie des années 1970 sur les conséquences démographiques de la famine au Sahel avance le chiffre de 100 000 morts. Celui-ci est présenté en août 1973 par les chercheurs du Center for Disease Control comme le « plafond des décès dus à la famine » au Mali, au Niger, en Haute-Volta et en Mauritanie durant les douze mois précédents. Il repose sur l'extrapolation à l'ensemble de la zone sahélienne du taux de mortalité le plus élevé calculé dans les différents villages et campements étudiés. Ce taux est comparé au taux de mortalité habituel en Afrique sahélienne, ce qui permet d'estimer « à 101 000 le nombre maximal de décès dus à la famine⁸⁰ ». Ce chiffre, largement repris dans la presse africaine et étrangère, apparaît également dans les ouvrages écrits sur la famine au milieu de la décennie. Il est cité par la démographe australienne Helen Ware comme « limite supérieure absolue », limite dont elle juge « peu

79. T. Brun et V. Kovess, « Situation alimentaire... », art. cit., p. 123-124.

80. CDC, *Nutritional Surveillance...*, op. cit.

probable» qu'elle ait été atteinte⁸¹. En France, il est repris dans *Qui se nourrit de la famine en Afrique ?*⁸², ainsi que dans *Sécheresses et famines du Sahel* où, pour Christine Messiant, « les morts dépassent certainement 100 000 en 1973 et on estime que 200 000 à 300 000 personnes sont menacées en 1974⁸³ ».

Ce chiffre des 100 000 morts, à peine avancé, fait en même temps l'objet de larges critiques. Pour le démographe John Cadwell, qui contribue à l'ouvrage collectif dirigé par David Dalby et Ronald Harrison-Church⁸⁴, il n'est que « le fruit de l'imagination⁸⁵ ». Dans un rapport établi en décembre 1973 pour le Conseil de la population du Conseil économique et social des Nations unies, il affirme que « rien ne justifie la généralisation du taux de mortalité le plus élevé à l'ensemble de la population sahélienne, même pour une limite supérieure⁸⁶ ». Il n'en suppose pas moins qu'il s'agit « d'une des sécheresses les plus meurtrières que l'Afrique ait connue⁸⁷ ». Marcel Ganzin met quant à lui en cause ce dernier point. Dans la conclusion du rapport qu'il écrit en août 1973 pour la FAO, il affirme qu'« il n'y a probablement pas de décès causés par les effets directs de la famine ». Il reconnaît en revanche des « effets indirects » liés à une fragilisation des populations devant des épidémies « probablement plus importantes » qu'à l'habitude⁸⁸.

Cette divergence de positions apparaît également dans les études effectuées à l'échelle locale. La plus citée dans les rapports internationaux est menée sous la direction de Ralph Faulkingham et de Peter Thorbahn dans un village nigérien de l'arrondissement de Madoua⁸⁹. Financée par le Conseil de la population du Conseil économique et social des Nations unies, cette étude prétend, à défaut d'être représentative de la situation générale, fournir un exemple significatif des dynamiques démographiques provoquées par la sécheresse depuis 1968. Le village, qui compte environ 1 500 personnes en 1969, apparaît, d'après les indices pluviométriques et agricoles, fortement

81. H. Ware, *The Sahelian Drought: Some Thoughts on the Future*, Canberra, Australian National University, 1975, p. 1.

82. Comité d'informations Sahel, *Qui se nourrit...*, op. cit., p. 160.

83. C. Messiant, « La situation sociale et matérielle des populations », in J. Copans (dir.), *Sécheresses et famines...*, op. cit., vol. 1, p. 71.

84. J. Cadwell, « Demographic Aspects of Drought: an Examination of the African Drought of 1970-74 », in D. Dalby et R. Harrison-Church (dir.), *Drought in Africa...*, op. cit., p. 93-99.

85. J. Cadwell, « La sécheresse dans le Sahel... », art. cit., p. 35.

86. *Ibid.*, p. 33.

87. *Ibid.*, p. 1.

88. ANBF, 9V326, CILSS/FAO, *Rapport sur la situation nutritionnelle...*, doc. cit.

89. J. Belding, L. Faulkingham, R. Faulkingham et P. Thorbahn, *The Demographic Effects of Drought in the West African Sahel. The Nigérien Village of Tudu: A Preliminary Report*, Amherst, University of Massachusetts, Department of Anthropology, 1974.

affecté. L'examen clinique des enfants de moins de 2 ans révèle également un grave problème nutritionnel, même s'il apparaît impossible d'affirmer « dans quelle proportion ce problème résulte de la sécheresse⁹⁰ ». En revanche, les enquêtes, « avant de commencer l'analyse, [s'attendaient] à ce que la sécheresse se reflète dans une augmentation de la mortalité et une diminution de la natalité⁹¹ ». L'analyse des données recueillies révèle que ce n'est guère le cas, la mortalité tendant même à diminuer légèrement entre 1969 et 1973.

D'autres études, menées à l'échelle locale, mettent au contraire en valeur une forte et brusque augmentation de la mortalité. Mais il s'agit, encore une fois, de celles qui portent plus spécifiquement sur les populations déplacées. Les deux principales études menées en 1974 sur les camps de réfugiés portent, l'un sur celui de Lazaret, près de Niamey, et l'autre sur ceux de Maradi et de Dakoro. Dans la première, Jacques Bugnicourt cible des groupes de nomades maliens qui auraient perdu « au moins le sixième de [leurs] effectifs en cours de route⁹² ». Dans la seconde, Patrice Sawadogo évalue la mortalité infantile dans le camp de Maradi à 300 ‰, ce qui est deux fois supérieur à la « mortalité habituelle » des populations nomades du Niger⁹³. Les chiffres invoqués à titre d'indicateurs de la « mortalité habituelle » reposent cependant eux-mêmes sur l'enquête de 1965 en milieu nomade au terme de laquelle Rémy Clairin et Fernand Ganon concluaient à une « sous-estimation manifeste » de la mortalité infantile, liée aux « variations accidentelles dues à la faiblesse des échantillons observés » et aux « oublis ou négligences des enquêteurs et des enquêtés⁹⁴ ». La mesure de la surmortalité devient dans ces conditions difficile à apprécier : ce que disent finalement les études sur les camps de réfugiés, c'est qu'on y meurt sans doute beaucoup plus qu'à l'habitude mais, avant tout, qu'on y meurt beaucoup.

Jusqu'à l'issue de la crise, la question des morts de la famine en Afrique sahélienne reste ouverte. « Quelles conclusions peut-on tirer de l'accroissement du taux de mortalité dû à la sécheresse du début des années 1970 ? », demande le démographe John Cadwell en 1975. « Essentiellement que personne ne sait exactement quelle est la situation⁹⁵ ». Un consensus se dessine sur le fait que la famine affecte davantage les enfants que les adultes, davantage les nomades que les sédentaires, davantage le nord que le sud des territoires, davantage

90. R. Faulkingham et P. Thorbahn, « Population Dynamics and Drought: A Village in Niger », *Population Studies*, vol. 29, n° 3, 1975, p. 468.

91. *Ibid.*, p. 472.

92. J. Bugnicourt, *Un peuple privé...*, *op. cit.*, p. 80.

93. P. Sawadogo, *Enquête sur les nomades...*, *op. cit.*, p. 165.

94. Mission économique et pastorale du Niger, *Enquête démographique...*, *op. cit.*

95. J. Cadwell, « La sécheresse dans le Sahel... », *art. cit.*, p. 35.

en 1974 qu'en 1973 et en 1973 que lors des années précédentes. Mais l'importance de la surmortalité provoquée par la famine – comme l'existence même de cette surmortalité – n'est pas avérée. L'organisation des premiers recensements généraux dans les territoires sahéliens, à partir de 1975, ne permet pas de trancher sur ce point⁹⁶. L'absence de classes creuses dans les pyramides des âges montre que si surmortalité il y a eu, elle n'a pas été sélective sur les générations. Mais, ainsi que le note le démographe Joe Pedersen dans son analyse des résultats au Mali, il est difficile de tirer de ces recensements davantage de conclusions, faute d'opérations similaires qui, réalisées avant la sécheresse, auraient permis la comparaison⁹⁷.

Le 31 décembre 1973, Dee Dee Bridgewater, Sonny Fortune et Roy Brooks se produisent en concert dans une petite salle de Harlem, les bénéfices des ventes de l'enregistrement devant être reversés aux populations sahéliennes victimes de la famine⁹⁸. L'écho de cette initiative est certes limité, surtout si on le compare à celui de son précédent autrement plus médiatisé, le concert organisé deux ans plus tôt à Madison Square par Georges Harrison, Ravi Shankar et Bob Dylan au bénéfice des populations du Bangladesh victimes d'un cyclone et de la guerre⁹⁹. Elle n'en révèle pas moins, outre l'essor du *charity business*¹⁰⁰, la nouvelle notoriété internationale acquise par « la faim au Sahel » pendant l'année écoulée : alors qu'au début de la décennie, nul n'associait spécifiquement les populations sahéliennes à la sous-alimentation, celle-ci est devenue brutalement une caractéristique majeure de celles-là.

Nous avons voulu montrer que cette brusque mise en lumière de la faim en Afrique sahélienne, loin de ne découler que de la dégradation réelle des conditions d'alimentation des populations en période de sécheresse, a aussi été le fait d'une nouvelle production de savoirs sur un phénomène jusqu'alors sous-estimé. L'application d'un certain nombre d'acteurs institutionnels, en 1973, à définir rétrospectivement la norme à l'aune de laquelle évaluer la situation est significative de la manière dont ces savoirs ont participé à la mise en forme de la famine : celle-ci a paru d'autant plus grave qu'était grande l'ignorance de la faim ordinaire. À un moment où l'on parle beaucoup de « crise alimentaire mondiale », on pourrait s'interroger sur cette propension des savoirs à fonctionner

96. R. Blanc, « Le programme africain de recensements : une opération d'assistance internationale spécialement adaptée à l'Afrique », *Population*, vol. 33, n° 2, 1978, p. 460-463.

97. J. Pedersen, « Drought, Migration and Population Growth in the Sahel : the Case of the Malian Gourma », *Population Studies*, vol. 49, n° 1, 1995, p. 111-126.

98. Black Survival, *The Sahel Concert at Town Hall*, New York, Im-Hotep Records, 1974.

99. G. Harisson, R. Shankar and friends, *The Concert for Bangladesh*, New York, Capitol Records, 1971.

100. P. Walkers et D. G. Maxwell, *Shaping the Humanitarian World*, New York, Routledge, 2009.

par à-coups et à présenter sous le prisme de la catastrophe des phénomènes chroniques, au-delà du cas du Sahel du début des années 1970: l'histoire du traitement institutionnel de la faim en Afrique au cours de ces quarante dernières années est ainsi jalonnée de phases de soudaines focalisations institutionnelles qui ne dépendent pas seulement de l'évolution réelle des conditions d'alimentation des populations africaines ■

Vincent Bonnescase
Université de Nantes

Abstract

Building knowledge on a crisis. Famine in Sahelian Africa in the early 1970s

In the early 1970s, the famine in Sahelian Africa gave rise to numerous studies about hunger and malnutrition in Sahel, while these realities were still largely underreported by institutions. This sudden production of knowledge reinforced the effects of the crisis, but also gave new evidences on the existence of a chronic food problem.